



Taxes et impôts 2025

Madame, Monsieur,

Nous vous rappelons que les taxes et impôts suivants ont été fixés pour 2025 :

Déchets :

Taxe forfaitaire	CHF 80.00	par adulte
	CHF 40.00	par enfant

Eau :

Taxe de consommation	CHF 3.50	par m ³
Taxe d'abonnement annuelle	CHF 50.00	par unité locative ¹
Taxe de location de compteur	CHF 25.00	par compteur DN 20
	CHF 30.00	par compteur DN 25
	CHF 35.00	par compteur DN 32

Epuration

Taxe annuelle d'épuration	CHF 4.00	par m ³ d'eau
Taxe annuelle d'entretien des canalisations EU	CHF 1.00	par m ³ d'eau
Taxe annuelle d'entretien des canalisations EC	CHF 0.50	par m ² de surface imperméabilisée ²

Impôt personnel	CHF 10.00	par contribuable
------------------------	-----------	------------------

¹ Par unité locative, on entend tout ensemble de locaux formant une unité d'habitation indépendante (avec cuisine, salle d'eau, WC et une ou plusieurs pièces). Pour les autres cas, notamment les locaux commerciaux, industriels agricoles ou d'utilité publique, une unité locative est comptabilisée.¹

² Surface des bâtiments (selon registre foncier) raccordés aux eaux claires communales